

Rennes, le 2 mars 2022
Mercredi des cendres

Sujet : Accueil de réfugiés Ukrainiens

Chers amis,

Voilà la guerre déclarée à nos portes et l'Ukraine est en feu ! Dans cet aveuglement guerrier, les bombes frappent même les civils, et les familles sont amenées à se réfugier dans des abris de fortune. Chacun cherche une protection où il peut. Un exode massif a déjà commencé vers les pays européens.

Monseigneur Sviatoslav, depuis la cathédrale de Kiev, écrivait ce 24 février 2022, suite au déclenchement de cette guerre en Ukraine : « *En ce moment dramatique, notre Église, en tant que mère et éducatrice, est et restera avec ses enfants, les protégera et les servira au nom de Dieu ! En Dieu est notre espérance et par Lui viendra notre victoire !* »

Devant tant de violences, l'Église de France se mobilise. Mgr Eric de Moulins-Beaufort (Archevêque de Reims et président de la Conférence des évêques de France) a écrit ce 24 février : « *Les catholiques prieront en particulier comme l'a suggéré le Pape lors du mercredi des cendres, le 2 mars prochain. Ce jour-là, les chrétiens entrent en carême et sont invités à prier davantage et à jeûner. Nous offrirons cela pour la paix et la justice, en communion avec tous ceux qui en Ukraine et en Russie aspirent à la paix, à la vérité et à la justice* ».

Notre archevêque, Mgr Pierre d'Ornellas dans sa lettre aux catholiques d'Ille-et-Vilaine pour le carême nous invite aussi : « *Le Carême est le temps favorable pour sortir du repliement sur soi et de la crainte, pour aller vers les autres avec bienveillance et confiance. Souvenons-nous que Dieu accueille chacun de ses enfants, quels qu'ils soient. Les Évangiles montrent comment Jésus accueille chaque personne en lui disant : « Si tu savais le don de Dieu ! » (Jean 4,10). Il nous appelle à faire de même. Nous aussi, accueillons-nous les uns les autres en toute sincérité. Accueillons le plus fragilisé. Tissons les liens qui favorisent la fraternité selon le désir de Dieu. Ne tolérons pas qu'une personne reste dehors.* »

En Ille-et-Vilaine, notre Église diocésaine peut relayer et participer à la mobilisation pour accueillir des réfugiés en provenance d'Ukraine qui en feraient la demande dans les jours ou les semaines qui viennent. C'est pourquoi, il faut déjà nous préparer et nous organiser. Dans cette situation très particulière, et tout à fait inédite, il serait utile dans un premier temps de repérer rapidement les lieux, les logements

disponibles, mais aussi les personnes, les paroisses et les associations qui seraient prêtes à recevoir un ou plusieurs réfugiés d'Ukraine pour quelques semaines. La Diaconie Brétillienne se propose de coordonner cette mobilisation en faisant dans un premier temps, un inventaire des éventuelles possibilités d'accueil de réfugiés dans les familles et les paroisses.

Pourriez-vous donc relayer cet appel auprès des paroissiens et des réseaux de solidarité pour que chacun puisse signaler les possibilités d'hébergement qu'il pourrait éventuellement mettre à disposition de réfugiés d'Ukraine, puis nous les communiquer à l'aide du formulaire suivant.

Nous organiserons prochainement une réunion d'information et de coordination avec ceux qui le souhaitent afin de voir comment aller plus loin dans un accueil concret.

Les propositions seront ensuite relayées auprès des autorités publiques et d'autres acteurs de la solidarité, pour signaler notre mobilisation et notre disponibilité devant cette catastrophe humanitaire.

Nous vous remercions d'avance pour votre implication dans cette démarche. En ce temps de carême qui commence, notre charité se doit d'être inventive, adaptée, mais surtout généreuse. Sachons ouvrir nos cœurs, prions pour la paix, et agissons comme le Seigneur nous y invite.

Bien fraternellement,

P. Olivier Gazeau, vicaire général
Benoît Mangenot, président de la Diaconie Brétillienne
Vincent Massart, délégué général à la Diaconie Brétillienne

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la Diaconie Brétillienne :

Par mail : diaconiebretillienne@diocese35.fr

Ou par téléphone : Vincent Massart : 06 13 42 22 41 - Benoit Mangenot : 07 78 32 21 23

Le nom de votre association ou paroisse :

Votre possibilité d'accueil :

- Nombre de personne :
- Nombre de famille :

Les conditions de l'accueil :

- Un logement spécifique :
- Accueil dans une famille :

Précisions complémentaires éventuelles :